ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET DES RETRAITÉS DE LA FNEEQ

Volume 24, numéro 1 — Printemps 2025

AREF-Info

POSTE-PUBLICATIONS

Numéro 41558514

RETOUR :

AREF
C. P. 34009
Québec (Québec) G1G 6P2

SOMMAIRE

Activités de l'AREF

Rapport de la présidence 1-2
Mot de la vice-présidence 2
Potager communautaire 2
Faits saillants de l'AGA 2025 3
Rapport annuel du comité des assurances 4-6
Projets hum. et civiques 6
L'OR fête ses 10 ans ! 6-7

Beneva

Rabais exclusifs 8

Joindre votre association

Organigramme 8

Rapport de la présidence — Claude CHAMBERLAND

POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – MAI 2025

Je voudrais commencer la présente communication par des remerciements : premièrement, à vous qui vous êtes déplacés en cette journée de mai pour venir prendre des nouvelles de votre association. Cela nous réconforte et nous encourage à continuer.

Par la suite, il faut rendre hommage à nos deux précieuses collaboratrices, Geneviève Dupuis et Valérie Maltais, que vous avez rencontrées lors de votre arrivée, et qui font un travail exceptionnel, par leur disponibilité, leur gentillesse et leurs nombreux talents.

De même, l'on doit souligner le dévouement des membres des divers comités qui assurent tous les services qu'offre l'AREF : information, projets humanitaires et civiques, assurances, surveillance des finances, rédaction des règlements, et gestion globale via le CA et le CD. Vous aurez dans les divers rapports qui vous seront présentés l'occasion de constater ce qui s'est accompli au cours de la dernière année.

Je vais surtout m'attarder ici aux travaux du CA, puisque les comités feront leur propre rapport en temps et lieu. Le CA a tenu cette année 10 réunions, dont 5 en mode virtuel. L'une de ces réunions a pris la forme d'un « lac à l'épaule ». Nous y avons fait un bilan des dernières années et vu que notre association compte maintenant au-delà de 7 300 membres, avons jeté les bases de ce que nous prévoyons pour l'avenir. C'est ainsi que nous avons opté pour l'ajout d'une deuxième vice-présidence au CD, mettant ainsi en relief l'importance de l'Information, mais aussi de ce que nous appellerons la Vie associative. Voilà entre autres la raison de l'avis de motion que nous étudierons plus tard aujourd'hui.

Ainsi, il y aura désormais publication mensuelle d'un « AREF en Bref », en sus des deux AREF-Info semestriels. À cela s'ajoute la finalisation de notre Politique d'information et de communication, qui vous sera présentée aujourd'hui. Quant à l'aspect Vie associative, cela touchera tout aussi bien l'accueil des nouveaux membres que la préoccupation qu'aura le CA de la formation à la retraite, et de la solitude vécue par les personnes âgées. D'ailleurs, notre conférencière nous entretiendra de la solitude face au système de santé.

Dans cette ligne de pensée et d'action, des démarches sont en cours avec la FNEEQ-CSN pour assurer une transition plus fluide entre la vie active et la retraite, tout comme nous poursuivons notre association avec l'Alliance des associations de retraités, qui nous représente entre autres à la Tribune des retraités et à la Coalition pour la dignité des aînés, et l'Observatoire de la retraite, où nous avons deux membres au comité d'orientation. De plus, nous avons eu quelques rencontres avec une autre association de retraités, et envisageons d'élargir ce type de collaboration avec d'autres : ensemble, on est plus forts, comme on le sait depuis notre passé syndical.

Enfin, vous pourrez constater au fil des rapports que nos finances sont saines et en bon ordre, que le comité des assurances a géré de façon prudente et efficace notre assurance collective (notre actuaire-conseil sera avec nous cet après-midi pour répondre à vos questions sur le sujet), et vous verrez combien sont fertiles l'imagination et la générosité des membres qui proposent des projets humanitaires et civiques que l'AREF contribue à financer.

Comme je vous le disais plus tôt, votre présence nous réconforte ; mais nous avons aussi besoin de vous. Des postes sont ouverts, entre autres au comité d'information qui requiert un membre nommé en AGA, et d'autres postes sont vacants…

(suite en p. 2)

Rapport de la présidence (suite)

De plus, nous ferons circuler une feuille faisant appel à des volontaires pour des tâches ponctuelles : faites-nous part de vos disponibilités (ne serait-ce que quelques heures dans l'année), de vos intérêts et talents. Nous comptons sur vous, il en va du dynamisme de l'AREF.

Un dernier mot pour remercier Donald Audet, qui quitte la vice-présidence pour devenir représentant régional pour le Nord-Est du Québec et Jean Mongeon, qui quitte le secrétariat pour la représentation régionale de l'Est de Montréal. Ce fut un privilège de travailler avec eux au comité directeur, et ce sera tout aussi gratifiant de les côtoyer au CA.

Mot de la vice-présidence — Donald AUDET

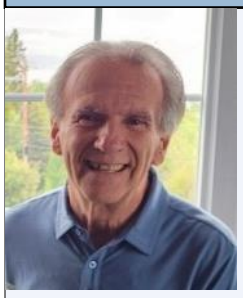

Pour cette nouvelle édition de juin 2025 de l'AREF-Info, je tiens à vous présenter un bref aperçu des articles et/ou rapports fournis par les membres.

Tout d'abord, celui sur les assurances intéresse plus particulièrement les membres qui participent à notre contrat 001011. Pour le comité, la viabilité du régime est prioritaire et nous tenons à ce qu'il continue à se comparer avantageusement à des contrats similaires au nôtre. On peut retrouver les principaux éléments d'information à souligner dans le rapport présenté à l'AGA par le responsable du comité des assurances Clermont Lavoie. Toutes les stratégies d'intervention du comité ont permis d'assurer la pérennité du contrat et de traiter efficacement les demandes de nos membres assurés.

Le texte « L'Observatoire de la retraite fête ses 10 ans », de Louise Corriveau, explique que c'est grâce à l'initiative de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) que l'Observatoire de la retraite (OR) a été créé dans le but d'aider les groupes et les personnes qui œuvrent dans ce domaine à mieux comprendre l'ensemble des problématiques de ce secteur, afin d'agir sur les questions reliées à la retraite au Québec.

Le rapport du comité des projets humanitaires et civiques, de Marie Achim, fait état des subventions accordées en 2025 pour les 20 demandes acceptées, pour un total de 30 000 $. Pour les projets à réaliser en 2026, le budget total demeure le même que l'année précédente, dont un maximum de 7 500 $ pour les projets du volet international.

L'article « Potager communautaire éducatif », de Marie-Claude Rostaing, marraine du projet subventionné par le comité des projets humanitaires et civiques de l'AREF, relate l'expérience vécue par plusieurs bénévoles de transformer un terrain vague, en plein centre-ville de Montréal, en un potager gratuit pour tous. Le jardin a permis aux gens du quartier de fraterniser dans une ambiance joviale, tout en les nourrissant de plus d'une façon.

Ce résumé des principaux éléments du journal contient également un texte très intéressant sur les faits saillants de l'AGA 2025 qui a eu lieu, cette année, le 14 mai à Drummondville.

Pour terminer, je vous souligne que pour demeurer en contact avec votre association, il est important d'aviser le secrétariat de l'AREF, secretariat@aref-neq.ca, de tout changement d'adresse civique ou électronique. N'oubliez pas de consulter le site Internet, https://aref-neq.ca/, mis à jour régulièrement par notre coordonnatrice, Mme Geneviève Dupuis. Je la remercie sincèrement pour son excellent travail, ainsi que Mme Valérie Maltais, adjointe administrative qui s'occupe principalement du dossier des assurances. Je tiens également à remercier Claude Chamberland qui, depuis plusieurs années, ne ménage pas ses efforts pour m'aider dans la finalisation du journal.

Profitez bien de la période estivale pour bien vous reposer.

Potager communautaire éducatif — Marie-Claude ROSTAING

Ce fut l'une des plus belles expériences de ma vie. Imaginez un terrain vague en plein centre-ville de Montréal, transformé en potager gratuit pour tous, grâce à des bénévoles dont plusieurs étaient des jardiniers expérimentés. La coordonnatrice organisait des rencontres hebdomadaires le samedi après-midi. Tous les gens du quartier étaient invités à venir travailler pendant trois heures dans le potager selon leurs aptitudes. Au moment de la pause, on écoutait une présentation sur un aspect du jardinage : engrais, pollinisation, compost, insectes, etc… et on apprenait beaucoup en une demi-heure. À la fin, chacun remplissait son panier de tous légumes, fines herbes et fleurs de saison et ce, gratuitement. Le jardin permit aux gens du quartier de fraterniser. Il y avait des étudiants, des retraités, des enfants, tous étaient les bienvenus dans une ambiance joviale. Ce jardin nous a nourris de plus d'une façon.

Merci à l'AREF pour la subvention avec laquelle nous avons acheté des graines, engrais, outils, etc.

Et le jardin continuera cette année, grâce à l'enthousiasme qu'il a suscité.

Projet 2024

Faits saillants de l'AGA 2025

Donald AUDET

Nous étions 57 personnes, dont 48 membres de l'AREF, à Drummondville, pour l'AGA 2025. Grande nouveauté cette année, l'assemblée générale a été diffusée en webdiffusion, via un lien ZOOM, pour permettre à plus de membres (une douzaine) d'y assister. Cependant, seuls les membres présents physiquement avaient la possibilité d'exercer leur droit de parole ou de voter.

Tout d'abord, Claude Chamberland a présenté son rapport de la présidence qui, en plus de faire un bref bilan des activités du CA au cours de la dernière année, a souligné le dévouement des membres des différents comités qui assurent tous les services qu'offre l'AREF : information, projets humanitaires et civiques, assurances, surveillance des finances, rédaction des règlements et gestion globale via le CA et le CD. Il a également souligné la participation de l'AREF à différentes instances, entre autres à l'AAR, la Tribune des retraités, et l'Observatoire de la retraite. D'autres rapports ont également été présentés, soit celui du rapport financier par Jérôme Dupuis, du comité des assurances par Clermont Lavoie et celui de la surveillance des finances par Claude Tétreault.

Nous avons aussi eu droit à une présentation par Marie Achim d'un hommage aux marraines et aux parrains des projets humanitaires et civiques ayant été acceptés par le comité en 2024. À la suite de deux appels de projets, le comité a reçu 35 demandes de subvention, dont 20 ont été retenues pour un montant de 30 000 $, illustrant fort bien la pertinence de ce programme ainsi que l'implication sociale de plusieurs de nos membres. On peut retrouver tous ces documents pour consultation ou téléchargement sur le site de l'AREF (https://aref-neq.ca/aga/).

Puis, en fin d'avant-midi, nous avons pu assister à une conférence prononcée par Mme Lucie Lamarche, avocate et professeure à la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM, où elle enseigne le droit international des droits économiques et sociaux de la personne.

Mme Lamarche nous a entretenus de la solitude face au système de santé québécois et à sa nouvelle gouvernance, ce qui représente un enjeu de santé à concevoir et à reconnaître. En effet, dans nos sociétés « modernes », le sentiment de solitude est à la fois un sentiment trouble et une maladie. Selon une enquête de l'INSPQ réalisée en 2022, sur le score de détresse psychologique nécessitant des soins, la solitude est résolument un enjeu de santé mentale… mais encore ? Au Québec, la solitude est la face cachée de la santé ; pour l'exercice financier 2024-2025, sur un budget de 53 milliards de dollars, le montant affecté directement à la santé mentale est de 1,1 milliard, soit 5,6 %. En terminant, elle suggère aux différentes instances gouvernementales de s'interroger sur le fait que les différentes maladies causées par la solitude constituent des pathologies physiques et mentales et requièrent une attention particulière des intervenants en santé. Le document en format PDF de la conférence est disponible sur le site de l'AREF.

Parmi les autres éléments à signaler à l'ordre du jour de l'assemblée, il y avait un avis de motion visant à modifier les règlements généraux. Le conseil d'administration, ayant à cœur de maintenir la vie de notre association, propose l'ajout au comité directeur d'une deuxième vice-présidence responsable de la vie associative, portant ainsi à 11 le nombre de membres du CA. De plus, afin d'assurer la qualité et la régularité de l'information acheminée aux membres, le CA propose l'ajout, en appui à la vice-présidence à l'information, d'un comité statutaire d'information et de communication.

En début d'après-midi, notre actuaire-conseil Gilles Beaulieu nous a également entretenus de notre régime d'assurance collective auquel adhèrent environ 6 000 membres. En 2024, il y a eu un surplus de 116 000 $, engendré par une plus-value de 361 000 $ en assurance vie et d'une perte de 245 000 $ en assurance maladie. Cela a permis d'augmenter le fonds de stabilisation à 793 000 $ au 31 décembre 2024, par rapport à 677 000 $ à la fin de 2023. En ce qui a trait à l'augmentation des primes pour la période de 2019-2024, elles n'ont été en moyenne que de 0,68 %, dû en grande partie à l'utilisation judicieuse des réserves accumulées. Cela signifie que le comité des assurances a été capable d'établir avec justesse le niveau des primes demandées aux membres assurés. Selon notre actuaire, notre régime d'assurance collective est géré de façon prudente et il est en excellente santé financière. Gilles a également répondu à quelques questions de l'assemblée.

Finalement, la période d'élections a permis d'élire au CA, dans les postes à confirmer ou à renouveler, les personnes suivantes : Claude Chamberland (présidence) ; Louise Corriveau (première vice-présidence) ; Sylvie Dupont (deuxième vice-présidence) ; Louise Boulanger (secrétariat) ; Donald Audet (Nord-Est du Québec) ; Daniel Légaré (Grand Québec) ; Claude Racine (Nord du Fleuve) ; Huguette Quintal (Estrie-Montérégie) ; Jean Mongeon (Est de Montréal).

Au comité des assurances, Augustin Verstraelen et Clermont Lavoie ont été réélus, alors qu'au comité des projets humanitaires et civiques, Judith Breton a été élue et Diane Cardin a été réélue. Au comité de surveillance des finances, Alain Toutloff a été réélu et Claire St-Jacques a été élue en remplacement de Christian Beaulieu qui ne se représentait pas.

Bernard Gagné a été élu pour se joindre au nouveau comité d'information composé de Louise Corriveau, vice-présidente à l'information et de deux autres membres du CA qui seront choisis à la prochaine réunion du conseil d'administration.

En terminant, si l'on se fie aux commentaires des membres qui ont répondu au sondage, l'ensemble de la journée a été bien apprécié à tous les points de vue.

C'est donc un rendez-vous pour la prochaine AGA en mai 2026.

Rapport annuel pour l'année 2024 — Comité des ASSURANCES

PRÉSENTÉ EN MAI 2025

Bonjour à vous toutes et tous,

Votre comité a eu une année très chargée à différents niveaux. Le présent rapport comporte plusieurs volets, et tous les membres du comité ont collaboré à l'écriture de ce rapport.

Le premier volet consiste à vous faire un bref résumé des réunions qui ont été tenues de janvier 2024 à décembre 2024. Nous avons tenu huit réunions d'une journée, dont une d'une journée et demie. Voici brièvement le contenu de nos discussions.

1. Gestion et stratégies : Présentation d'une approche stratégique, nous avons mis en place des stratégies pour augmenter nos membres et rejoindre le plus grand nombre de futurs retraités et rejoindre les conjoints survivants pour qu'ils continuent de bénéficier de l'assurance collective.
2. En partenariat avec Beneva, un kit est mis à disposition pour faciliter l'intégration des futurs retraitées et retraités. Les efforts pour rejoindre les conjoints survivants qui sont faits par notre coordonnatrice sont à point.
3. Formation et suivi : Sessions prévues pour le traitement des plaintes et pour mieux rejoindre les conjoints survivants. Comme vous pouvez le constater, depuis la pandémie, nous avons peaufiné notre service d'aide aux membres qui ont parfois des problèmes de remboursement. À chaque réunion, une partie est consacrée à l'études des différentes problématiques vécues par nos membres.
4. Le comité, en collaboration avec Beneva et CanAssistance, ainsi qu'avec notre actuaire, ont étudié un questionnaire en ligne pour valider notre état de santé avant notre départ en voyage. Massivement, nous avons rejeté ce questionnaire qui n'était pas assez convivial. Nous sommes toujours en collaboration pour en arriver à une solution satisfaisante pour nos membres.
5. Services de santé et d'assurance** : Discussions sur la médecine virtuelle, les garanties voyage, et les propositions de modifications des polices pour 2025. Pour l'instant, le comité n'a pas retenu cette possibilité.
6. Discussions pour améliorer le contrat et élargir l'accessibilité des nouveaux retraitées et retraités.
7. *Renouvellements et conditions : Analyse des conditions de renouvellement 2025, y compris les augmentations de primes et les ajustements pour la couverture. Malheureusement cette année, il nous a été impossible de bonifier notre contrat, étant donné le déficit envisagé. Nous en sommes vraiment désolés, mais notre contrat est encore parmi les meilleurs, rapport qualité-prix.
8. Les congés de primes sont mis à rude épreuve. Nous devons commencer à effacer le déficit, c'est pourquoi les congés de primes sont moindres et qu'il y a eu des augmentations. On attend toujours le résultat du recours avec le FICAV, ce qui devrait nous être bénéfique.
9. Nous suivons de très près le dossier de Beneva sur la garantie voyage.

Les réunions ont permis d'établir des orientations claires, d'améliorer des processus internes, et de prévoir des ajustements pour répondre aux besoins des membres.

Deuxième volet. Nous avons tout au long de l'année travaillé à aider nos membres quand ils ont un peu de difficulté pour le remboursement, pour adhérer à l'AREF et au contrat d'assurance. Nous faisons tout pour fluidifier les demandes.

Voici une brève analyse de notre service d'aide aux membres.

Aperçu 2024

- Un tiers des demandes au comité des assurances a été accepté, alors que les deux tiers des demandes ont été rejetés.
- Du point de vue de la protection touchée, la protection d'assurance maladie concernait environ 83 % des cas traités, tandis que les autres concernaient la protection d'assurance voyage.
- Au plan de la source du cas, environ 58 % des cas touchaient un remboursement, un tiers touchait l'admissibilité et seulement un portait sur un autre sujet.
- Quant à la nature du problème évoqué, environ 92 % concernaient un refus (de Beneva ou du secrétariat l'AREF) et un seul relevait d'un autre motif.

Évolution 2022 – 2023 – 2024

- Le nombre de cas traités a diminué de 70 % de 2023 à 2024, passant de 40 à 12.
- La protection d'assurance vie, qui constituait environ 38 % des cas en 2022, avait diminué à 10 % des cas en 2023 et ne représente aucun cas en 2024. Par ailleurs, la protection d'assurance maladie a bondi d'environ 38 % des cas en 2023 à environ 83 % en 2024.
- L'admissibilité, qui représentait environ 63 % des cas en 2023, est réduite au tiers en 2024, alors que le remboursement est passé de 33 % en 2023 à environ 58 % en 2024.
- Les délais (membres et Beneva), qui représentaient environ 50 % des cas en 2022 et 2023, ne constituent aucun cas en 2024, alors que les refus sont maintenant en quasi-monopole.

(suite en p. 5)

Rapport annuel (assurances, suite)

Le troisième volet concerne nos stratégies d'interventions. Pour ce volet, nous nous assurons de maintenir la pérennité du contrat. Pour ce faire, un outil a été développé avec Beneva pour s'assurer que lors de la prise de retraite, tous vont recevoir un kit les informant de la marche à suivre pour adhérer à l'AREF et accéder au contrat d'assurance. Pour les conjoints survivants, en collaboration avec notre coordonnatrice et Beneva, un kit est également prévu pour les informer concernant leurs droits et la possibilité de continuer d'être assuré dans le contrat 1011.

Une partie importante de nos stratégies consiste à augmenter le nombre de membres en rejoignant les chargés de cours universitaires. Pour ce faire, nous travaillons sur les modifications de la police actuelle pour en faciliter l'accès. Des membres du comité ont rencontré lors de certaines assemblées annuelles de la FNEEQ les personnes présentes pour les sensibiliser à adhérer à la police 1011.

Nous allons également, en 2025, travailler à connaître le taux de satisfaction de nos membres par l'étude des statistiques qui nous seront fournies par Beneva et CanAssistance.

Quatrième volet. Un bref survol du récapitulatif des primes : bon an mal an, il y a eu des réductions de primes, des augmentations de primes et des années à zéro augmentation.

En date du	Variation de la tarification
2013-01-01	- 7,0 %
2014-01-01[1]	+ 2,4 %
2015-01-01[2]	0
2016-01-01	+ 5,0 %
2017-01-01[3]	+ 9,6 %
2017-05-01[4]	- 8,8 %
2018-01-01[5]	0
2019-01-01[6]	0
2020-01-01[7]	+ 2,5 %
2021-01-01[8]	+ 12,0 %
2022-01-01	- 5,35 %
2023-01-01[9]	+ 5,0 %
2024-01-01[10]	+ 11,0 %
2025-01-01	+ 21,8 %

Plusieurs améliorations ont été apportées au contrat depuis quelques années. On peut toutes les lire dans le rapport annuel du comité des assurances disponible sur le site de l'AREF en lien avec l'AGA 2025.

Cinquième volet. Rappel de ce qui est important dans le **Guide de gestion** du contrat.

Deux décisions importantes ont été adoptées par le comité des assurances afin de traiter efficacement les demandes de nos assurées et assurés.

1) Processus à suivre pour régler une demande :

   a) La personne assurée contacte d'abord l'assureur.

   b) En cas de refus, elle s'adresse au service des plaintes (avec pièces justificatives à l'appui).

   c) Si le refus est maintenu, elle doit contacter le secrétariat de l'AREF qui fera les représentations nécessaires auprès de l'assureur.

   d) Si le désaccord persiste, le secrétariat transmettra le dossier au comité des assurances qui a autorité pour trancher le différend, dans le respect des termes du contrat.

2) Pouvoir discrétionnaire du comité pour régler des cas exceptionnels :

   Le comité dispose d'une marge de manœuvre de 10 000 $ par année pour régler certaines demandes non admissibles selon le contrat. Le droit lui a été conféré par le CA.

Dernier volet. Quelques conseils pour vos demandes d'assurances :

Dans un premier temps, chaque membre doit demander directement à Beneva les réponses à leurs questions d'assurances. Les membres du comité ne sont pas habilités concernant les questions de demande de remboursement et des demandes sur votre état avant de partir en voyage. Nous sommes là pour vous aider quand il y a litige.

Vous devez vous informer avant votre départ, sur le site du Canada, des différents avis concernant les voyages dans d'autres pays.

Vous devez valider votre état de santé en contactant CanAssistance pour confirmer votre admissibilité avant votre départ.

À surveiller : nous travaillons actuellement avec Beneva et CanAssistance pour faciliter l'accès aux services de CanAssistance avant et pendant votre voyage.

Assurez-vous d'avoir votre visa avant votre départ pour les pays qui l'exigent.

Avant de terminer, j'aimerais féliciter pour leur merveilleux travail notre coordonnatrice Geneviève Dupuis et notre adjointe administrative Valérie Maltais.

(suite en p. 6)

Rapport annuel (assurances, suite)

Je remercie aussi les membres du comité : Donald Audet, Christian Beaulieu, Claude Roy et Augustin Verstraelen pour leur implication tout au long de l'année.

Sans oublier notre actuaire qui fait un excellent travail et qui nous soutient tout au long de l'année.

Notre collaboration avec les représentants de Beneva, en particulier Mme Myriam Darveau et M. Benoît Lussier, qui sont toujours disponibles pour nous soutenir dans nos démarches.

Je ne veux pas oublier tous les membres du CA qui soutiennent nos décisions tout au long de l'année.

À la fin de mon rapport, notre actuaire, Gilles Beaulieu, va venir rencontrer les participantes et participants et il va nous présenter un bref rapport des résultats financiers pour 2024 et répondre aux questions des membres lors de la rencontre de 2025 à Drummondville.

L'été approche à grands pas, j'aimerais vous souhaiter à toutes et tous un bel été et ce, malgré le climat politique tendu. Nos régions, notre province et notre pays ont beaucoup d'attraits pour profiter pleinement de nos loisirs. Profitez de chaque moment.

Clermont Lavoie
Responsable du comité des assurances

Des nouvelles du comité des projets humanitaires et civiques — Marie ACHIM

Le comité a présenté son rapport annuel lors de l'AGA, rapport constitué de trois documents disponibles sur le site Web de l'AREF. Le premier, intitulé *Hommage aux marraines et aux parrains*, met en évidence les réalisations de nos membres en tant que marraine ou parrain de projets réalisés en 2024. La présentation de chacun des projets est agrémentée d'une photo de la marraine ou du parrain ainsi que d'une ou plusieurs photos ou images reliées à la réalisation du projet.

Le second document faisant partie du rapport présente de façon détaillée – sous forme de tableaux – chacun des projets reçus au cours des deux appels de projets faits pour l'année 2024 et fait état des décisions prises par le comité pour chacun d'eux. Le troisième contient ces mêmes informations pour les projets à réaliser en 2025 ainsi que le bilan pour l'année 2024-2025.

Pour les projets à réaliser en 2025, deux appels ont été prévus dès le départ et le nombre de demandes pour le 2e appel a été nettement supérieur à celui reçu pour le 1er appel, confirmant une fois de plus la pertinence de procéder à deux appels de projets chaque année.

Dans le cadre de ce 2e appel, le comité a reçu 17 demandes de subvention. Parmi celles-ci, 6 n'étaient pas admissibles pour cause de récurrence de trois ans et moins alors que 2 autres, de récurrence de plus de trois ans, n'ont pas obtenu de subventions, le budget étant épuisé. Les demandes restantes se répartissaient ainsi : 8 à portée locale, régionale ou nationale et 1 pour une subvention forfaitaire. Il est à noter que tout le budget alloué pour l'international a été réparti lors du 1er appel. Le total des demandes de subventions étant supérieur au solde disponible à la suite du 1er appel, il a malheureusement fallu accorder à certains projets une somme inférieure à celle demandée.

Pour les projets à réaliser en 2026, le premier appel a été fait en juin avec une échéance le 1er décembre 2025, et le second aura lieu au début 2026, avec une échéance le 10 mai 2026. Le budget total demeure le même que pour les années précédentes, soit 30 000 $, dont un maximum de 7 500 $ pour les projets du volet international.

La composition du comité a été modifiée lors de l'AGA à la suite du retrait de Daniel Légaré – un grand merci pour sa collaboration –, celui-ci ayant été élu en tant que représentant de la région Grand Québec. À ce titre, il devient membre du CA. De plus, l'AGA a renouvelé le mandat de Diane Cardin et a élu Judith Breton, retraitée du Cégep de Lévis, pour se joindre à Marie Achim et Diane Cardin. Le comité peut également compter sur la collaboration de Claude Racine, anciennement membre du comité jusqu'à l'an dernier, pour assurer une transition, spécifiquement en ce qui concerne la gestion et l'archivage des courriels au cours de l'automne.

L'Observatoire de la retraite fête ses 10 ans! — Louise CORRIVEAU

Il y a dix ans, à l'initiative de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC, https://irec.quebec), l'Observatoire de la retraite (OR, https://observatoireretraite.ca) a été créé dans le but d'aider les groupes et les personnes qui œuvrent dans ce domaine à mieux comprendre l'ensemble des problématiques de ce secteur afin d'agir sur les questions reliées à la retraite au Québec. Selon l'IREC et l'OR, il faut élargir la vision que nous avons des Fonds de retraite pour les inscrire dans une perspective plus large et les considérer comme des outils de politiques sociales et économiques au même titre que d'autres mesures de politiques sociales qui ont été et sont encore structurantes pour le Québec. Aujourd'hui, l'OR compte 17 partenaires qui partagent cette vision.

(suite en p. 8)

L'Observatoire de la retraite (suite)

Partenaires de l'Observatoire de la retraite

Association des retraitées et des retraités de la FNEEQ (AREF)
Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ)
Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec (APRHQ)
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Centre de formation économique du Fonds de solidarité de la FTQ
Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
Fondaction (CSN)
Force Jeunesse
Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé (RIIRS)
Réseau FADOQ
Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau – Québec (SEPB)
Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM)

Sources : https://www.facebook.com/ObservatoireRetraite 2024-06-11 et autres.

Un colloque

Une décennie à comprendre et agir pour améliorer la retraite au Québec ! était le thème du colloque organisé pour souligner les dix ans de l'OR. Une première table ronde, *Après une décennie de transformations, où va la retraite au Québec ?*, regroupait le coordonnateur de l'OR, François L'Italien, la sociologue Diane Gabrielle Tremblay et le démographe Yves Carrière, un pionnier de la recherche sur le vieillissement et les politiques publiques. La deuxième, *Agir ensemble pour la retraite : entre poursuite de l'intérêt général et défense des droits*, réunissait des partenaires de l'OR. À cette occasion, le coordonnateur de l'OR a distribué des « mentions de reconnaissance » à quelques partenaires de l'OR pour souligner leur apport. Notre collègue Claude Racine a obtenu cette mention pour avoir suggéré la mise sur pied d'un « Conseil des partenaires de la retraite ». Celui-ci, un peu comme le Conseil du statut de la femme, serait un organisme d'étude et de consultation sur toutes les questions relatives à la retraite et pourrait donner son avis aux différents ministères sur tous les règlements et les lois touchant les questions de la retraite.

Une réplique

Le 28 novembre dernier, *La Presse+* publiait une chronique financière au titre accrocheur et… peu conforme à la réalité ! *Le mythe de la précarité financière des aînés* (https://www.lapresse.ca/affaires/chroniques/2024-11-28/le-mythe-de-la-precarite-financiere-des-aines.php.

La réponse de Riel Michaud Beaudry, chercheur à l'OR, *La précarité financière des aînés : des faits à rectifier,* a été claire.

> Que disent les statistiques sur le revenu annuel des personnes aînées ? Au dernier recensement, le revenu annuel médian des personnes de 65 ans et plus était de 30 000 $ (35 300 $ en dollars de 2024). Cela veut dire que la moitié des personnes aînées vivaient avec moins de ce montant. Plus précisément, c'étaient 39 % des personnes de 65 ans et plus qui vivaient avec moins de 25 000 $ (29 400 $ en dollars de 2024) par année et 19 % qui vivaient avec moins de 20 000 $ (23 530 $ en dollars de 2024) par année. (La précarité financière des aînés : des faits à rectifier, 18 décembre 2024, https://observatoireretraite.ca/publications/articles/la-precarite-financiere-des-aines-des-faits-a-rectifier)

Un mémoire

Avant le dépôt d'un budget, le gouvernement consulte un certain nombre de personnes et de groupes. Cette année, l'OR a été invité à déposer un mémoire à cette consultation. Cette invitation est une reconnaissance de la qualité et de la pertinence des travaux de l'OR. Le mémoire présente plusieurs enjeux importants, comme un meilleur accès à un régime de retraite, le droit de cotiser à un régime de retraite jusqu'à 71 ans lorsqu'on continue à travailler, des mesures pour une meilleure gouvernance des régimes de retraite, le retrait de l'obligation pour les personnes assistées sociales de prendre le RRQ à 60 ans, etc. (https://observatoire-retraite.s3.ca-central-1.amazonaws.com/site/documents/Memoire-prebudgetaire-2025-2026-OR_2025-01-31-152222_pvjv.pdf).

Le bulletin de la retraite

Dans le dernier numéro, ***Pauvreté, inégalités et inclusion des personnes aînées*** (#62, 2025), le texte d'analyse identifie les groupes des personnes aînées les plus susceptibles de vivre de graves problèmes financiers. Ce sont les femmes et les personnes immigrantes parce que, souvent, elles n'ont pas pu cotiser sur de longues périodes. De plus, plusieurs personnes immigrantes doivent aussi, en plus de leur charge familiale, continuer à aider le reste de la famille restée au loin. Aussi, l'auteur souligne la situation très difficile des personnes aînées en situation d'itinérance et les nombreux obstacles à franchir pour réussir à leur offrir les ressources adéquates.

Selon l'auteur, la réduction de la pauvreté passe par de nouvelles politiques publiques structurées qui touchent un ensemble de secteurs, du logement, aux crédits d'impôt, aux initiatives communautaires. (https://observatoire-retraite.s3.ca-central-1.amazonaws.com/site/bulletins/Bulletin-62.pdf)

Votre ASSOCIATION

Nous joindre :

1 888 513-2494
secretariat@aref-neq.ca
aref-neq.ca

AREF — Secrétariat
C. P. 34009
Québec (Québec) G1G 6P2

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

Claire St-Jacques

Claude Tétreault

Alain Toutloff

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENCE	PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENCE	DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENCE
Claude Chamberland	**Louise Corriveau**	**Sylvie Dupont**
chamberland.claude@gmail.com	louise.corriveau@bell.net	dupsy0121@gmail.com

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

NORD-EST DU QUÉBEC	NORD DU FLEUVE
Donald Audet	**Claude Racine**
donaudet@videotron.ca	cracine56@gmail.com
EST DE MONTRÉAL	OUEST DE MONTRÉAL ET LAVAL
Jean Mongeon	**Marie Achim**
jmongeonaref@gmail.com	marie.a.achim@gmail.com
ESTRIE-MONTÉRÉGIE	GRAND QUÉBEC
Huguette Quintal	**Daniel Légaré**
huguettequintal72@gmail.com	daniel.legare.75@gmail.com

COMITÉ DIRECTEUR

SECRÉTARIAT	TRÉSORERIE
Louise Boulanger	**Jérôme Dupuis**
louise.boulanger1@gmail.com	jeromeetfrance@videotron.ca

COMITÉ DES PROJETS HUMANITAIRES ET CIVIQUES

comite-projets@aref-neq.ca

Marie Achim, Judith Breton, Diane Cardin

COMITÉ DES ASSURANCES

assurances@aref-neq.ca

Clermont Lavoie, Donald Audet, Christian Beaulieu

Claude Roy, Augustin Verstraelen

COMITÉ D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Louise Corriveau, Bernard Gagné

+ 2 membres du CA